

Hebdo Canada

Volume 2, N° 7

le 13 février 1974



Ottawa, Canada.

Deuxième réunion du Comité ministériel Canada – Mexique, 1

Vente de poudre de lait écrémé au Mexique, 2

Visite-éclair de la princesse Anne et du capitaine Mark Phillips, 3

Un professeur canadien découvre des lettres de Disraëli, 4

La population active – Professions, 4

Oeuvres d'art prêtées aux É.-U., 5

Production de lingots d'acier, 5

Médaille d'or à un livre canadien à Leipzig, 5

La plus longue épreuve de ski de fond au monde aura lieu au Canada, 6

Deuxième réunion du Comité ministériel Canada – Mexique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre des Affaires étrangères du Mexique, M. Emilio Rabasa ont signé, le 29 janvier, un Accord tendant à éviter la double imposition des revenus provenant de l'exploitation en trafic international de navires ou d'aéronefs.

M. Sharp a présidé la délégation du Canada à cette deuxième réunion du Comité ministériel Canada-mexique tenue les 28 et 29 janvier et à laquelle ont pris part le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. A. Gillespie et d'autres hauts fonctionnaires du Gouvernement fédéral.

Voici des extraits du communiqué conjoint émis à l'issue de la réunion:

* * * *

A l'issue de leurs entretiens, les ministres mexicains et canadiens ont exprimé leur satisfaction des progrès réalisés en vue du renforcement des relations entre leurs deux pays depuis la première réunion du Comité, tenue à Ottawa en octobre 1971. Ils ont tout particulièrement évoqué la visite d'état que le président du Mexique a effectuée au Canada du 29 mars au 2 avril 1973, visite à l'issue de laquelle le président Echeverria et le premier ministre Trudeau ont décidé d'adopter plusieurs mesures concrètes visant à intensifier les échanges existant entre le Mexique et le Canada dans divers domaines d'intérêt commun.

Les ministres mexicains se sont félicités de la participation accrue qu'a prise le Canada au sein des Assemblées interaméricaines, sujet qui avait déjà été examiné lors de la première réunion du Comité. En outre, ils se sont réjouis de l'admission de ce pays en tant que membre de la Banque interaméricaine de développement et en tant qu'observateur permanent auprès de l'Organisation des Etats américains. Les ministres mexicains ont exprimé le souhait que le Canada devienne membre de l'Organisation des Etats américains. Le ministre des Affaires étrangères du Mexique a expliqué à ses interlocuteurs canadiens les mesures actuellement adoptées en vue de restructurer le système interaméricain pour qu'il puisse satisfaire plus complètement les intérêts de ses membres. La délégation canadienne a remercié le Mexique de son intérêt et a déclaré que le Canada sera attentif à l'évolution du système

en ce qu'elle peut signifier pour la position canadienne.

Les délégations mexicaines et canadiennes ont rappelé qu'à l'occasion de la visite rendue à Ottawa par le président du Mexique, ce dernier et le premier ministre Trudeau ont, d'une part, reconnu d'un commun accord l'extrême importance que prenait l'élaboration d'une charte des droits et des devoirs économiques des états pour la recherche de la paix et de la sécurité internationales. Les deux gouvernements ont décidé de collaborer étroitement à la rédaction de ce document. Les ministres mexicains et canadiens ont ensuite étudié les progrès accomplis par le groupe des 40 dans l'élaboration d'un projet de charte des droits et des devoirs économiques des états. Reconnaissant que l'approbation de la charte marquera une étape importante dans les travaux de codification et d'élaboration des principes de base appelés à régir les relations économiques entre états, les deux délégations ont réaffirmé l'intérêt qu'attachent leurs gouvernements à prendre une part active à la réunion du groupe des 40, convoquée à Genève pour le 4 février prochain et à rechercher des formules conciliant des intérêts divergents. A ce sujet, les ministres ont réitéré le souhait que le projet de la charte soit approuvé en forme finale durant le vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies comme le stipule expressément la résolution 3,082 (XXVIII) dont le projet avait été soumis par de très nombreuses délégations – Mexique et Canada y compris – et qui a été approuvée à l'unanimité.